

# Jean Defraigne, l'avant-garde wallonne et libérale

■ Le ministre d'Etat libéral, ardent défenseur de la région wallonne, est décédé à l'âge de 86 ans.

Évocation **Christian Laporte**

**M**ême s'il avait vu le jour à Roosendaal en Nispen aux Pays-Bas, le 19 avril 1929, Jean Defraigne était un Liégeois pur sucre, intègre voire avant-gardiste. Il aimait professer de fortes convictions même si cela ne le mettait pas d'emblée en phase avec les instances du Parti libéral dont il a vécu les diverses mutations.

D'origine modeste – un père vannier et un grand-père ouvrier chapelier et saisonnier agricole –, Jean Defraigne a commencé sa carrière politique au PSC, devenant à 17 ans (!) le président de la section locale de Boirs. En ce temps-là, il était non seulement chrétien mais aussi monarchiste et très unitariste.

## L'alternative au travaillisme

Jeune docteur en droit et juge de paix suppléant, il est cependant vite attiré par les sirènes libérales. Il se retrouvera pleinement dans le projet d'Omer Vanaudenhove qui transforma le vieux parti libéral proche de la franc-maçonnerie en une formation pluraliste bien décidée à faire face aux aspirations travaillistes du PSB et du PSC.

La brutale issue de l'affaire de Louvain mu définitivement Defraigne en militant wallon. Il fut de ceux qui, au sein de la formation libérale, plaidèrent pour un soutien de l'extérieur au fédéralisme alors balbutiant.

## Un appui libéral de l'extérieur

Comme le souligne Paul Delforge dans l'«Encyclopédie du Mouvement wallon», cet apport fut décisif pour le processus de régionalisation. Dans un premier temps, seule l'aspiration culturelle flamande fut rencontrée. Cela poussa Jean Defraigne à s'engager davantage encore dans la défense et la promotion de la Wallonie. Comme secrétaire d'Etat à l'Economie régionale dans le méga-gouvernement Leburton – celui des «36 chandelles», 22 ministres, 14 secrétaires d'Etat... – il diversifia la structure économique, ce qui imposait de «lutter contre la dispersion des efforts et le saupoudrage campaniliste».

Ayant hérité ensuite du maroquin des Tra-

vaux publics, Jean Defraigne eut à cœur de développer les autoroutes wallonnes et le circuit de Francorchamps mais «*tiessé di hoye*» – Ndlr : tête... – comme un Liégeois peut l'être, il quitta le gouvernement Tindemans à la suite d'un différend budgétaire avec le Premier, ce qui lui permit aussi de préparer les premières élections communales du Grand Liège.

Le municipaliste ne tarda pas à retrouver le Palais de la Nation. Et à la plus haute place. De nouveau en pointe lors de l'adoption de la seconde phase de la réforme de l'Etat, il fut ensuite nommé président de la Chambre.

## Un président de la Chambre indépendant

Au perchoir, Jean Defraigne se montra très volontaire. Ce qui n'était pas un luxe pendant les années Martens-Gol frappées du sceau de l'austérité et des grandes envolées de l'opposition qui eurent lieu à ce propos dans l'hémicycle.

Jean Defraigne ne fut cependant pas qu'un soutien sans réserves de la majorité de centre-droit. Au contraire, le président critiqua les pouvoirs spéciaux lorsqu'il estimait que le gouvernement en faisait trop. Et après le drame du Heysel, il n'hésita pas à mettre directement en cause le ministre de l'Intérieur Charles-Ferdinand Nothomb (alors PSC). Lors du vote de confiance, Defraigne fit encore montre de son indépendance d'esprit en s'abstenant... Cela dit, depuis le perchoir de la Chambre, il redora aussi le blason du Parlement en mettant en exergue le travail des commissions. Il bouscula aussi les habitudes en demandant plus de clarté dans les budgets de l'Etat.

## Père de la majorité civile à 18 ans

Convaincu que les Fourons étaient bel et bien wallons, Jean Defraigne avait demandé aux Flamands de «*faire un effort*». Mais les tensions étaient trop fortes.

Avec le renvoi des libéraux dans l'opposition sonna l'heure de la fin de sa carrière fédérale. Non sans un dernier fait d'armes retentissant. Alors que le gouvernement était encore en affaires courantes, Jean Defraigne se démena pour faire aboutir un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : la fixation de la majorité civile à 18 ans. Une ténacité payante : la loi fut votée en janvier 1990 alors que Defraigne siégeait désormais au Parle-

ment... européen.

A Strasbourg, il fit aussi entendre ses convictions fortes. Il s'est opposé au traité de Maastricht et souhaitait voir les régions dotées de toutes les compétences qui devaient leur revenir. Defraigne se fit aussi remarquer en demandant la levée de l'immunité de Jean-Marie Le Pen après une énième sortie antisémite – levée qui sera obtenue malgré l'avis défavorable de la commission du règlement.

L'électron libre libéral qui avait inoculé le virus politique à sa fille Christine, aujourd'hui présidente du Sénat, secoua encore ses amis libéraux à plusieurs reprises après son mandat européen. Il s'opposa ainsi au maintien de la Communauté française, adepte de trois régions fortes et à part entière. En 2000, il franchit un pas de plus en affirmant que la Belgique était dépassée. Tout ministre d'Etat qu'il était, il voyait la Wallonie devenir la 23<sup>e</sup> région française. Un peu auparavant, bien avant la mise en place des gouvernements Verhofstadt, il avait plaidé pour une alliance laïque entre libéraux et socialistes. Et en toute autonomie, il l'avait clamé dans la revue «*Toudi*» du républicain wallon José Fontaine...

*“Il s'est attaché avec beaucoup de vigueur à ce que la majorité civile soit fixée à 18 ans. [...] Jean Defraigne a défendu les mêmes valeurs de liberté et d'émancipation au Parlement européen.”*

**CHARLES MICHEL**  
Premier ministre.